



Rapport d'impact

Enky

Rapport du 15-06-26



A. ODD* & impacts positifs de Enky



Mission d'entreprise

12.2 Gestion durable des ressources naturelles. Enky a pour mission de contribuer à l'ODD 12.2 en transformant les modes d'acquisition et d'utilisation du mobilier professionnel grâce à des solutions de location, de réemploi et de gestion circulaire. Ce modèle favorise une utilisation plus efficace des ressources en maximisant la durée d'usage des équipements et en limitant le recours à la production de mobilier neuf. Cette démarche est également soutenue par la sélection de matériaux issus de filières certifiées, tels que des bois certifiés FSC/PEFC et des tissus certifiés OEKO-TEX.

Contributions spécifiques

8.4 Utilisation efficace des ressources. Enky contribue de manière spécifique à l'ODD 8.4 en développant un modèle économique fondé sur l'usage plutôt que sur la possession. En favorisant la location, la mutualisation et le réemploi du mobilier professionnel, l'entreprise contribue à réduire la consommation de ressources tout en répondant aux besoins des organisations.

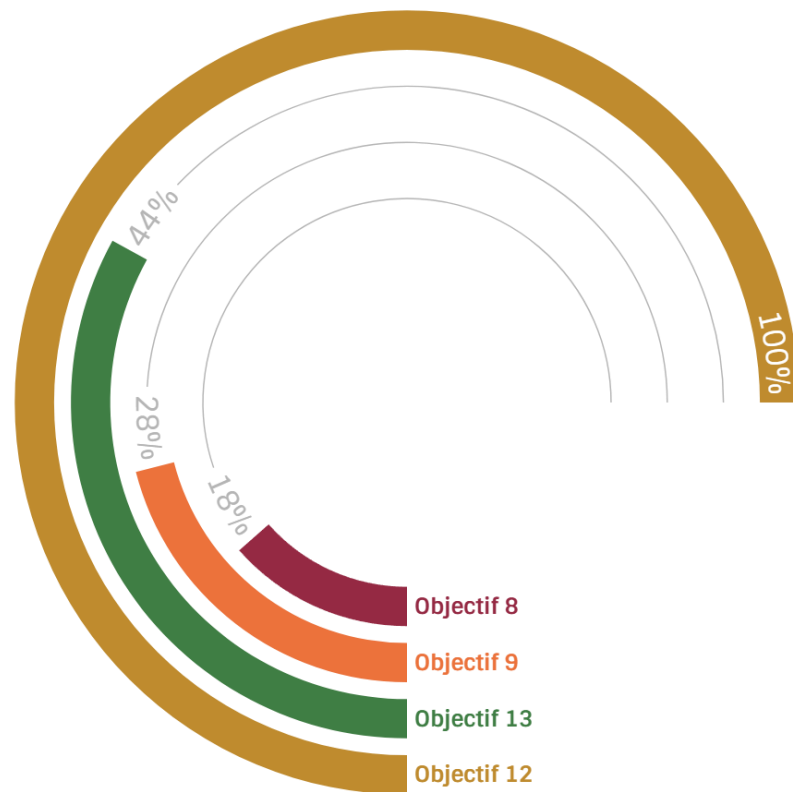
9.4 Modernisation et durabilité des filières industrielles. Enky contribue de manière spécifique à l'ODD 9.4 en favorisant l'adoption de modèles circulaires dans le secteur du mobilier professionnel. À travers ses solutions de gestion, de réemploi et de prolongation de la durée de vie du mobilier, l'entreprise participe à la transformation des pratiques du secteur vers des modèles plus durables.

12.4 Gestion écologique des produits chimiques. Enky contribue de manière spécifique à l'ODD 12.4 en assurant la gestion, le réemploi, la remise en état et la réaffectation du mobilier professionnel tout au long de son cycle de vie, contribuant ainsi à réduire les impacts environnementaux liés à la fin de vie des équipements.

12.5 Réduction des déchets. Enky a pour mission de contribuer à l'ODD 12.5 en prolongeant la durée de vie du mobilier professionnel à travers la réutilisation, la remise en état, le reconditionnement et la réaffectation des équipements, contribuant ainsi à réduire les déchets générés par le renouvellement du mobilier.

12.8 Formation et information sur la durabilité. Enky contribue de manière spécifique à l'ODD 12.8 en accompagnant ses clients dans l'adoption de pratiques de consommation plus responsables et en démontrant les bénéfices environnementaux d'une gestion circulaire du mobilier professionnel. L'entreprise sensibilise ainsi ses parties prenantes à des modes de consommation plus durables.

13.2 Lobbying climatique. Enky contribue de manière spécifique à l'ODD 13.2 en réduisant les émissions associées à la fabrication, au transport et au remplacement du mobilier grâce à des pratiques de réemploi, de prolongation de la durée de vie et de gestion circulaire. L'entreprise accompagne également ses clients dans la réduction de l'empreinte environnementale liée à leurs équipements.



Un score ShiftingPact® de 53 signifie qu'en matière de maîtrise de ses impacts, de ses pratiques ESG internes et de ses engagements, Enky est considérée comme ayant atteint le titre d'entreprise "En transition" selon le référentiel ShiftingPact®.

Niveau de maturité atteint :



Le score en matière de pratiques environnementales est de 44

Le score en matière de pratiques sociales est de 42

Le score en matière de pratiques de gouvernance est de 34

